

Monsieur Bayaty BABOU

Adjoint au Maire Chargé de la Pêche,

des Affaires Maritimes, de l'Electricité,

de l'Eclairage Public, de l'Economie Locale

et des Marchés.



Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime,

Monsieur le Président de l'UPAMES,

Monsieur le Président de l'APRAPAM,

Chers Panélistes,

Chers invités,

C'est un grand honneur pour la Commune de Mbour, d'être conviée à ce forum, principalement axé sur la problématique de la pêche pélagique dans nos eaux.

Un thème ne saurait être plus actuel et important pour la commune de Mbour, d'autant cette pêche représente plus de 80% des débarquements de la pêche artisanale locale, avec un parc estimé à plus de 2500 pirogues et occupant pas moins de 10 000 pêcheurs.

Il s'y ajoute qu'avec la multiplication des unités de traitement des produits halieutiques et la cherté des autres produits marins, la majeure partie de la population mbouroise se suffit des produits pélagiques et particulièrement de la sardinelle pour leurs besoins alimentaires, notamment en protéines animales, très importantes pour la santé de la population.

L'activité de transformation artisanale, qui utilise les 2/3 des débarquements, très présente dans notre localité et occupe plusieurs milliers femmes mais aussi d'hommes, de tous âges, utilise principalement ces espèces comme matière première.

Aujourd'hui, l'économie mbouroise se repose essentiellement sur les activités maritimes. Le tourisme qui était la deuxième activité connaît actuellement des difficultés majeures et nous sentons les contre coups jusque dans nos ménages. On peut dire sans risque de nous tromper, que l'absence ou même la rareté de ces produits pélagiques aurait des déséquilibres dans l'activité économique de la commune ou du département.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous pensons que les autorités en charge de la pêche feraient mieux de mener des politiques allant dans le sens de la préservation de cette ressource.

A cet effet, il serait souhaitable que les accords de pêche avec des partenaires étrangers n'incluent pas la pêche pélagique.

Cette politique de préservation de ces espèces est un enjeu économique énorme du fait des milliers d'emplois qu'elle génère dans nos localités respectives.

Nous souhaitons que les autorités se penchent sur cette problématique, mais nous demandons aussi aux acteurs artisanaux d'œuvrer pour la sauvegarde de cette ressource, en pratiquant une pêche responsable, évitant toute utilisation d'engins interdits, tout gaspillage, notamment de débarquement de juvéniles. Ce serait un bonus tous.

En tous cas, bien qu'elle ne soit pas encore une compétence transférée, la pêche reste et demeure notre principale ressource, sans laquelle l'économie mbouroise ne peut prospérer : **sans pêche à Mbour, point d'activités économiques.**

Je vous remercie de votre aimable attention.

Mbour, le 7 janvier 2015